



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AIDE HUMANITAIRE - DG ECHO

AIDE HUMANITAIRE
Aux populations vulnérables
du
LIBERIA
PLAN GLOBAL 2006

Comité d'aide humanitaire du 15 décembre 2005

ECHO/LBR/BUD/2006/01000

ECHO/LBR/BUD/2006/01000

Table des matières

<i>Exposé des motifs</i>	page
1) Résumé analytique.....	3
2) Contexte et situation.....	3
2.1.) Contexte général	3
2.2.) Situation actuelle.....	4
3) Identification et évaluation des besoins humanitaires.....	5
4) Proposition de Stratégie de la DG ECHO	8
4.1.) Cohérence par rapport à l'ensemble des priorités stratégiques de la DG ECHO	8
4.2.) Impact des actions humanitaire précédentes.....	8
4.3.) Coordination avec les activités d'autres donateurs et institutions	9
4.4) Evaluation des risques et suppositions.....	9
4.5.) Stratégie de la DG ECHO.....	10
4.6.) Durée de la décision.....	12
4.7) Montant de la décision et matrice de programmation stratégique	12
5.) Evaluation.....	15
6.) Impact Budgétaire.....	15
7.) Annexes.....	15
Annexe 1: Statistiques concernant la situation humanitaire.....	16
Annexe 2: Carte du pays et localisation des opérations de la DG ECHO	17
Annexe 3 : Liste des opérations précédentes de la DG ECHO.....	18
Annexe 4: Assistance des autres donateurs.....	19
Annexe 5 : Liste des abréviations.....	20
<i>DÉCISION DE LA COMMISSION</i>.....	21
Annexe: Ventilation des montants alloués par objectif spécifique	24

Exposé des motifs

1. RESUME ANALYTIQUE

Au Libéria, les 14 années de conflit ont causé la mort de plus de 250.000 personnes, la fuite de centaines de milliers de libériens dans les pays voisins, et le déplacement interne d'environ 500.000 personnes sur les 3 millions d'habitants que comptait le Libéria. Ces années de guerre civile ont totalement détruit les systèmes de santé et d'éducation, les infrastructures telles les routes et ponts, l'approvisionnement en eau potable et en électricité, les mécanismes de production agricole et commerciaux, l'appareil administratif et civil.

Depuis la signature de l'accord de paix en août 2003, la sécurité est assurée par 15.000 casques bleus de la mission des Nations Unies (UNMIL) déployés dans tout le pays, ainsi que par 1.100 officiers de police internationale. L'UNMIL, dont le mandat a été prolongé jusqu'au 31 mars 2006, est également en charge d'assister le processus de désarmement, démobilisation, réintégration et réhabilitation (DDRR) de 101.495 ex combattants.

Fin 2004, la sécurité étant rétablie dans presque toutes les régions du pays, de nombreux déplacés internes et réfugiés ont commencé à retourner chez eux spontanément. Le retour et la réinstallation dans les zones d'origine au Libéria ont été le principal défi humanitaire en 2005, et ce processus se poursuivra encore en 2006. Si plusieurs camps de déplacés internes (PDI) ont déjà été fermés, par contre de nombreux réfugiés attendent le résultat du second tour des élections du 8 Novembre 2005, pour rentrer au Libéria.

Etant donné l'ampleur des besoins au Libéria où tout est à reconstruire, et afin de maximiser l'impact de l'aide humanitaire dans une période de transition entre la post urgence et le développement, la DG ECHO a défini pour 2006, des zones d'intervention prioritaire sur base de l'évaluation des besoins humanitaires. Le plan global couvrira l'assistance au retour et à la réinstallation des réfugiés et des déplacés internes dans leur lieu d'origine, ainsi que la restauration de l'accès aux services de base, principalement en santé, eau et assainissement, abris, sécurité alimentaire et protection, dans les zones prioritaires. Les interventions de la DG ECHO se feront au bénéfice des populations réfugiées et déplacées, des populations les plus vulnérables comme les enfants et les femmes, et des communautés d'accueil. L'enveloppe proposée pour le plan global Libéria 2006 est de 16.400.000 EUR pour une durée de 18 mois.

2. CONTEXTE ET SITUATION

2.1. Contexte général

Les crises politiques et militaires qui affectent depuis des années les pays du fleuve Mano, c'est-à-dire la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, mais également la Côte d'Ivoire, sont étroitement liés. Depuis 1989 des combats ont secoué chacun de ces pays, à différents moments et à des degrés d'intensité variable, mais à chaque fois les dissidents armés ont trouvé refuge dans un des pays voisins. Les zones frontalières sont le théâtre de vastes mouvements de populations fuyant les crises, elles facilitent les trafics d'armes, de minerais, d'enfants et de combattants. Dans toute la région, le contrôle de l'exploitation des ressources naturelles – diamants, caoutchouc, cacao, bois, coton – est aux mains de petits groupes de dirigeants.

L'histoire récente du Libéria a été marquée par un chaos politique et de nombreux conflits internes : la rébellion de Charles Taylor contre le régime militaire de Samuel Doe a débuté en 1989 pour s'achever par les élections présidentielles de juillet 1997 gagnée par Taylor ; mais dès 1999, l'opposition armée « Liberians United for Reconciliation » (LURD), dont les arrières s'organisent en Guinée, lance des attaques contre le Gouvernement (GOL) pour en chasser Taylor ; et en avril 2003, un second mouvement armé d'opposition, « the Movement for Democracy in Liberia » (MODEL), lance des incursions au Libéria au départ de la Côte d'Ivoire. Durant l'été 2003 les attaques de Monrovia par le LURD et le MODEL, ainsi que la pression internationale considérable, forcent Taylor à quitter le pouvoir et à trouver asile au Nigéria. Le 18 août 2003, un accord de paix est signé à Accra par les représentants du GOL, du LURD et du MODEL, permettant à un Gouvernement de transition comprenant les représentants des 3 anciens partis en conflit et de la société civile, d'assumer le pouvoir jusqu'aux prochaines élections.

2.2. Situation actuelle

Le premier tour des élections présidentielles et législatives depuis la fin du conflit a eu lieu le 11 octobre 2005, en présence d'observateurs internationaux dont l'Union Européenne. Un second tour se tiendra le 8 novembre entre les deux candidats majoritaires, et la mise en place du nouveau gouvernement le 6 janvier 2006 mettra un terme officiel à la période de transition politique. De nombreux défis devront être relevés par la nouvelle équipe avec le soutien de la communauté internationale, parmi lesquels la bonne gouvernance et l'établissement d'un Etat de droit : un programme d'assistance à la gestion gouvernementale et économique (GEMAP) a été signé le 7 septembre dernier par le Gouvernement de transition (NTGL) et le Groupe de Contact International (ICGL) qui veut mettre en place des mesures immédiates pour lutter contre la corruption et rationaliser la gestion par le gouvernement.

D'autres défis majeurs demeurent : la réintégration des anciens combattants dans la société, car malgré la présence des casques bleus jusque fin mars 2006, la sécurité reste fragile et on constate le recrutement d'anciens combattants libériens par des milices armées ainsi qu'une augmentation de la criminalité favorisée par la circulation d'armes dans tout le pays ; les tensions interethniques et d'accès à la terre qui nécessitent de passer par un processus de pardon et de réconciliation souvent douloureux ; la reconstruction de l'Etat et des infrastructures sociales et économiques indispensable à la stabilisation du Libéria, et pour laquelle l'investissement à long terme de la communauté internationale est primordial. Malheureusement, de nombreuses zones du pays sont encore inaccessibles par voie terrestre en raison de l'état désastreux des routes et des ponts. Cette situation représente une entrave majeure à l'accès aux populations pour la fourniture des services de base, pour le retour des déplacés, ainsi que pour la relance des moyens de production et des marchés.

La situation en Côte d'Ivoire a des conséquences directes au Libéria puisqu'en novembre 2004 près de 10.000 ivoiriens se sont réfugiés à l'Est du Libéria, et que de nombreux libériens s'engagent dans les groupes rebelles sévissant en Côte d'Ivoire. Les agences des Nations Unies ont préparé un plan de contingence qui prévoit l'arrivée massive de 100.000 réfugiés ivoiriens au Libéria au cas où la situation de crise en Côte d'Ivoire s'aggravait.

3. IDENTIFICATION ET EVALUATION DES BESOINS HUMANITAIRES

Retour et réinstallation des personnes déplacées :

Entre novembre 2004 et octobre 2005, un total de 228.674¹ déplacés internes sur les 314.000 initialement présents dans les camps officiels et non officiels, a bénéficié de la distribution du paquet de l'assistance au retour. On estime que les trois quarts de cette population se seraient effectivement réinstallés dans les zones de retour. Par ailleurs, 39.979 réfugiés libériens ont été assistés par le HCR dans leur retour au Libéria entre novembre 2004 et fin septembre 2005, alors que approximativement 150.000 réfugiés seraient rentrés par leurs propres moyens, sans attendre l'assistance du HCR.

Les plans de distribution prévoient que 50.000 PDI environ recevront une assistance au retour en 2006 qui comprend 4 mois de rations alimentaires distribuées en deux rations de 2 mois, des ustensiles ménagers, une allocation de transport ou le transport pour les vulnérables. A cela s'ajouteront les 40.000 PDI qui devront encore bénéficier de la seconde tranche de l'assistance alimentaire (source IDP unit – MINUL). Il est vraisemblable que la majorité de cette assistance sera distribuée entre janvier et avril 2006, permettant la fermeture des camps avant la saison des pluies.

Toutefois, une partie de la population vivant dans les camps de PDI, et notamment ceux situés dans les environs immédiats de Monrovia, préférera rester sur place plutôt que de rentrer dans leurs zones d'origine. Si les conditions le permettent, des actions ciblées devront être entreprises afin de faciliter leur installation et leur intégration, mais elles devront s'inscrire dans une stratégie de fermeture et de consolidation des camps.

La majorité des 227.000² réfugiés encore présents dans les camps dans les pays d'accueil, devrait rentrer au Libéria dans le courant 2006 dès que le nouveau gouvernement sera en place. Les zones de retour principales seront le Lofa, le Nimba, le Bomi, le Grand Cape Mount, le Gbarpolu et le Maryland. L'UNHCR doit mettre en place un système permettant de désenregistrer au Libéria les réfugiés qui rentrent de façon spontanée, système actuellement fonctionnel dans les comtés de l'Ouest du pays.

Accès aux services de base³

Suite aux 14 années de guerre civile et en dépit de l'extension progressive des opérations de soutien humanitaire durant ces deux dernières années, la situation de la population du Libéria en matière d'accès aux services de base se trouve toujours très critique dans l'ensemble du pays. Le manque de services est un des obstacles principaux au retour des populations dans leur zone d'origine. Par ailleurs, le manque d'accès à la santé, à l'eau potable et à l'assainissement, combiné à une extrême pauvreté, provoque des taux de mortalité et de morbidité très élevés.

Santé

Alors que la disponibilité de données fiables en matière de santé reste très limitée, quelques statistiques de base mettent en évidence l'extrême faiblesse de l'accès à la santé dans le pays. 90% de l'assistance médicale au Libéria est totalement dépendante du support des agences et ONG humanitaires, pour la rémunération du personnel, les médicaments et la supervision des structures et la formation.

L'accès aux soins de santé de base en 2004 ne touchait que 10 % de la population. 280 structures de santé sur les 420 existant avant la guerre, étaient fonctionnelles en 2005.

¹ IDP Unit – MINUL 07/10/2005

² CAP Libéria 2006

³ CAP Libéria 2006

Les estimations récentes indiquent que plus de 75% de la population n'a pas accès aux soins de référence essentiels tel l'obstétrique d'urgence. Selon Unicef, en 2003, la mortalité infantile (enfants de moins de 1 an) dans le pays était de 157/1000 naissances, la mortalité des moins de 5 ans était de 235/1000 naissances, et la mortalité maternelle au moment de l'accouchement de 580/100.000 naissances, ce qui place ces taux de mortalité parmi les plus élevés du monde. La malnutrition liée aux maladies transmissibles, particulièrement la malaria, la diarrhée et les infections respiratoires, est très répandue, même si elle n'est plus liée aux déplacements de population en tant que tels.

La propagation du VIH/SIDA est également un sujet d'inquiétude, en raison notamment de l'étendue des violences sexuelles subies par les femmes durant les années de guerre civile et alors que le comportement des anciens combattants, notamment, vis-à-vis des femmes, reste une menace certaine. Il n'y a pas de système de surveillance officielle, mais le taux de prévalence est estimé à plus de 8.2%.

Eau et assainissement

Les taux très élevés de morbidité et de mortalité au Libéria sont dus en grande partie au manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement : UNICEF⁴ estime que seulement 24% de la population a accès à de l'eau potable - puits, forage équipé de pompe à main - et 5% à de l'assainissement de base, le plus souvent latrine. La poursuite du retour des populations déplacées vers leurs zones d'origine va accentuer la pression sur le peu de structures existantes, ce qui augmentera les risques d'épidémies liées à l'eau tels le choléra et les dysenteries, endémiques au Libéria. Même si le niveau d'accès à ces services reste très bas, la situation globale évolue positivement au gré des opérations humanitaires menées:

- Dans l'Ouest du Lofa⁵, les enquêtes menées par ACF indiquent que l'accès à l'eau potable est passé de 9% en décembre 2004 à 43% en juillet 2005, alors que l'accès à l'assainissement de base reste très bas, 4% sur la même période.
- Dans le Bong, des enquêtes similaires réalisées également par ACF indiquent une progression de l'accès à l'eau potable qui augmente de 39% en janvier 2005 à 57% en juin 2005, alors que l'accès à l'assainissement de base dans ce comté passe de 8% à 4% sur la même période (baisse due au retour des populations chez elles, que ce soit depuis les camps ou depuis les communautés hôtes).
- Dans le Maryland⁶, les opérations humanitaires en 2005 ont permis la construction et la réhabilitation de 222 points d'eau, couvrant ainsi les besoins d'environ 54% de la population locale en prenant comme base les standards Sphère, 250 personnes par points d'eau.

Protection

Après deux ans de transition, alors que le processus de retour est bien lancé, et pendant que les activités de réintégration d'ex combattants se mettent en place, la protection des personnes vulnérables demeure un sujet de préoccupation. Les principaux besoins en protection, exacerbés par le conflit et par les déplacements de population sont :

⁴ UNICEF 2005 – Etude menée sur 14/15 comtés en 2004/2005

⁵ Food Security Report – Lofa County – Voinjama, Kolahun, Foya districts, March & July 2005

⁶ Rapport Solidarités – projet appuyé par ECHO

- Les violences sexuelles à l'encontre des femmes, dans un contexte où la culture d'impunité liée à une déliquescence du système judiciaire en place, ne permettent pas de protéger et d'apporter justice aux victimes.
- Certains comportements engendrés durant les 14 années de guerre civile perdurent par endroits avec des exactions (vol, pillage) perpétrées sur les populations civiles et en particulier celles restant dans les camps une fois la majorité de la population partie après réception de l'assistance au retour.
- La séparation des familles est un problème majeur lié au retour, les plus vulnérables étant souvent laissés dans les camps pour bénéficier des services (éducation) et/ou en attente de l'assistance au retour.
- Les conflits pour l'accès à la terre et les tensions interethniques sont les deux raisons principales des disputes inter communautaires dans les zones de retour.
- Les tensions en Côte d'Ivoire ont un impact direct sur le Libéria avec des opérations de recrutement de combattants, dont des enfants, par des représentants de milices armées. L'absence de perspectives en termes d'éducation et d'activité économique, fait des libériens des cibles faciles pour les recruteurs.

Moyens de subsistance et abris

Dans les zones de retour, la période de soudure sera critique en 2006, pour plusieurs raisons parmi lesquelles : la distribution d'outils et de semences en 2005 n'a pas été suffisante pour couvrir l'ensemble des besoins ; une bonne partie des semences a été mangée ; beaucoup de gens sont rentrés après l'époque des semis et n'ont pas pu planter ; un retour massif est attendu pour après les élections ce qui voudra dire encore plus de personnes à nourrir ; les personnes déjà rentrées ne bénéficieront plus d'aide alimentaire.

Avant la guerre, le Libéria n'était pas auto subsistant en termes de production vivrière, toute l'agriculture étant centrée sur les productions de capital dont le caoutchouc. Ceci implique que même si des actions humanitaires ciblées sur les moyens de production agricole doivent être mises en place, elles doivent être associées dans la mesure du possible, à des actions à plus long terme de mise en place de capacités de production et d'activités génératrices de revenus.

Dans les zones de retour, l'absence d'abris fait que plusieurs familles partagent la même maison. C'est ainsi que dans le Bong et le Lofa⁷ on trouve 11 personnes en moyenne par abri au lieu des 6 normalement attendues. Dans les zones très affectées par les destructions, comme l'Ouest du Lofa, l'évolution de la situation est toutefois positive puisqu'on est passé d'une moyenne de 2,3 familles par abri en décembre 2004 à 1,8 familles par abri en juillet 2005, alors même que le processus de retour a vu rentrer environ 85.000 personnes dans cette région durant la même période.

4. PROPOSITION DE STRATEGIE DE LA DG ECHO

4.1. Cohérence par rapport à l'ensemble des priorités stratégiques de ECHO

La stratégie de ce plan global s'inscrit totalement dans la stratégie générale d'aide adoptée par la DG ECHO pour 2006 sur les deux aspects suivants:

⁷ *Food Security Report – Lofa County – Voinjama, Kolahun, Foya districts, March & July 2005*

1. Une approche fondée sur les besoins:

Une carte des zones de priorité pour 2006 a été élaborée sur base de l'analyse des besoins faite conjointement avec les partenaires et les autres donateurs intervenant au Libéria, et d'après l'analyse d'indicateurs humanitaires comme le nombre de PDI, de réfugiés, les enquêtes sur le retour, les taux de morbidité et de mortalité, et l'accès aux services de base. Les opérations se feront au bénéfice direct de plus de 1.650.000 personnes parmi les réfugiés, les populations déplacées à l'intérieur du pays, les communautés d'accueil et les plus vulnérables.

2. Questions transversales dûment traitées: LRRD/Enfants/Eau/VIH-SIDA

Le retrait de la DG ECHO du Libéria dépendra entre autres de l'arrivée de fonds de développement communautaires et autres, qui puissent faire lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD). En ce qui concerne les programmes de la Commission, et en attendant la mise en place du 9^{ème} FED probablement vers la fin 2006, seul le programme post conflit de 5MEUR sur deux ans couvrant les comtés du Lofa, Nimba et Bong peut faire un lien avec les opérations humanitaires.

L'aide aux enfants, qui ont fortement souffert du conflit, sera maintenue en 2006 par le biais de l'accès aux soins de santé et au travers d'opérations de protection, notamment la réunification des familles et la prévention des recrutements par les milices armées.

L'accès à l'eau et aux équipements sanitaires dans les zones urbaines et rurales reste parmi les priorités absolues de la DG ECHO au Liberia, le but étant d'atténuer les risques sanitaires tant pour les populations déplacées que pour les populations résidentes.

La DG ECHO encourage ses partenaires à intégrer, chaque fois que possible, des actions visant le VIH/SIDA dans tous les projets financés, comme l'application de précautions visant à freiner la transmission du VIH, l'analyse du sang destiné aux transfusions, la distribution de préservatifs et la diffusion d'informations/l'éducation/la communication. La coordination entre les partenaires et les efforts de suivi sont aussi encouragés. Lorsque cela s'avère approprié et possible, la DG ECHO recommande des actions préventives et curatives visant plus particulièrement les personnes à risque : des actions sanitaires (gestion des MST, traitement des infections opportunistes, accouchements sans risque), une protection contre les violences sexuelles, et une éventuelle prophylaxie anti-rétrovirale après exposition.

4.2. Impact des actions humanitaire précédentes

La réponse humanitaire de la DG ECHO au Libéria depuis 2003 peut être divisée en quatre phases :

(a) durant la phase aiguë de la crise humanitaire suite aux déplacements massifs de populations vers Monrovia en été 2003, la DG ECHO a répondu aux besoins humanitaires d'urgence en matière de santé, eau, hygiène, assainissement et abris ;

(b) L'appui aux activités humanitaires dans les camps de déplacés internes a permis à 98.000 personnes d'avoir accès à l'eau, à l'assainissement et aux soins de santé, ainsi que la distribution d'aide alimentaire à 50.000 des 261.000 personnes déplacées enregistrées dans les camps officiels ;

(c) la restauration de l'accès aux services de bases essentiels dans les zones particulièrement affectées par les combats et dans les zones de retour ; l'appui à la réouverture et au fonctionnement de 10 hôpitaux sur l'ensemble du pays ; la construction

et réhabilitation de plus de 500 points d'eau en dehors de camps ; la distribution d'outils et de semences et le soutien à des activités agricoles au bénéfice de 250.000 personnes ;

(d) 39.979 réfugiés en provenance des pays voisins et 228.674 personnes déplacées ont reçu une assistance dans le cadre du processus de retour vers leur comté d'origine. L'appui donné par la DG ECHO a également permis à IOM de transporter chez eux plus de 20.000 PDI vulnérables au départ des camps;

(e) une intervention à travers la décision épidémies couvrant l'Afrique de l'Ouest, a permis de répondre à l'épidémie de choléra à Monrovia pendant la saison des pluies ;

4.3. Coordination avec les activités d'autres donateurs et institutions

Ce plan global est le résultat de consultations formelles maintenues avec les principaux partenaires et agences, au niveau des représentations sur le terrain et aux sièges. Les évolutions possibles de la crise humanitaire ont été discutées avec les autres bailleurs de fonds présent dans le pays, y compris les Etats membres de l'Union européenne. Des consultations avec les DG AIDCO, DG DEV et le bureau de la Commission à Monrovia se tiennent régulièrement. Cette collaboration permet une bonne complémentarité dans les appuis financiers fournis aux opérations humanitaires ainsi que la prise de positions communes en ce qui concerne les stratégies à suivre, renforçant ainsi la cohérence des approches.

A ce stade très peu de fonds de développement ont pu être identifiés pour 2006, la communauté internationale étant en position d'attente des résultats des élections et de la mise en œuvre du GEMAP.

Une délégation conjointe Etats-Unis/Commission européenne s'est rendue en février et en juin 2005 au Libéria et en Guinée, afin d'évaluer le processus de retour des réfugiés et des déplacés. Les recommandations adressées principalement au UNHCR, à la Section de Coordination Humanitaire de UNMIL (HCS) et à OCHA ont favorisé la prise de mesures nécessaires pour améliorer le processus de retour y compris la coordination.

4.4 Evaluation des risques et suppositions

Plusieurs facteurs peuvent affecter le bon déroulement des actions prévues :

Le contexte régional instable et particulièrement les tensions en Côte d'Ivoire, mais également une déstabilisation en Guinée si la transition politique ne se passe pas dans de bonnes conditions, peuvent entraîner des mouvements massifs de population dans des zones qui n'ont pas la capacité de faire face à de tels afflux, comme le Nimba, le Grand Gedeh, le Maryland. Un plan de contingence qui prévoit l'arrivée de 100.000 réfugiés au Libéria a été mis au point par les Nations Unies en septembre 2005.

Au Libéria, la fin de la période de transition politique et l'acceptation effective des résultats des élections présidentielles par les différentes parties impliquées dans le conflit, seront un élément décisif pour amener le pays vers une réelle amélioration de la situation sécuritaire. Entre-temps, la reconduction du mandat des troupes de maintien de la paix UNMIL pour 6 mois seulement au lieu des 12 mois demandés par le Secrétaire Général, peut entraîner une vulnérabilité supplémentaire en cas de reformation de groupes armés.

De la capacité de gestion économique et administrative du nouveau gouvernement dépendra également la confiance des bailleurs de fonds et les fonds qui seront mis à disposition du pays pour le sortir de la crise, ainsi que la levée des sanctions sur les

diamants, le bois et sur l'interdiction de voyager pour certaines personnalités. La capacité du nouveau gouvernement à définir des politiques, par exemple dans le secteur de la santé, sera essentielle si l'on veut assurer une certaine continuité aux opérations financées par la DG ECHO.

La dégradation rapide des routes pendant la saison des pluies, couplée à un trafic en augmentation constante sur des pistes non entretenues, a fortement perturbé la mise en place des actions humanitaires en 2005 dans le Lofa, le Maryland et le Nimba où certaines activités ont été suspendues, les zones cibles devenant impossible à atteindre. Dans le cas où les premiers efforts entrepris pour la réhabilitation des routes n'étaient pas renforcés, il est à craindre que cette situation se répète en 2006.

4.5 Stratégie de la DG ECHO ⁸

Objectif principal:

La souffrance des populations libériennes affectées par le conflit est soulagée par une aide intégrée et une assistance au retour.

Objectifs spécifiques :

Objectif 1- Les personnes retournant dans leur comté d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes les plus vulnérables ainsi que les populations résidentes reçoivent une aide intégrée post urgence.

Objectif 2 – Les réfugiés libériens et les personnes déplacées sont assistés dans leur retour et leur réinstallation.

Objectif 3 - Les capacités d'évaluation des besoins humanitaires, de mise en oeuvre de réponses coordonnées et de suivi des opérations humanitaires financées par la Commission au Libéria sont maintenues sur le terrain.

Tout comme en 2005, la DG ECHO a fixé des critères pour déterminer les zones géographiques nécessitant une intervention prioritaire en 2006 : a) régions où l'on identifie des besoins humanitaires importants liés à l'eau et l'assainissement, la santé, les capacités de subsistance, la protection, la consolidation de camps, la contingence par rapport à la crise en Côte d'Ivoire; b) régions où la concentration de la population est la plus forte; c) zones de retour des réfugiés/déplacés ; d) prise en compte des interventions d'autres bailleurs identifiées à ce stade.

Les comtés du Lofa, Montserrado et Nimba restent absolument prioritaires en 2006. Viennent en deuxième priorité les comtés du Bomi, Bong, Grand Cape Mount, Gbarpolu et Maryland. En troisième et dernière priorité se retrouvent les sept autres comtés pour

⁸

Les subventions pour la mise en oeuvre de l'aide humanitaire telle que définie par le Règlement (CE) No. 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire sont attribuées en conformité avec le Règlement financier, en particulier son article 110, et avec ses modalités d'exécution, en particulier son article 168 (Règlement du Conseil (EC Euratom) No 1605/2002 du 25 juin 2002, JO L 248 du 16 septembre 2002 et Règlement de la Commission (EC Euratom) No 2342/2002 du 23 décembre 2002, JO L 357 du 31 décembre 2002).

Niveau de financement : en application de l'article 169 du Règlement financier et de l'article 253 des modalités d'exécution, les subventions pour la mise en oeuvre de la présente décision peuvent financer 100 % des coûts d'une action.

Les opérations d'aide humanitaire financées par la Commission sont mises en oeuvre par des ONG et par les organisations de la Croix Rouge sur la base d'un Contrat Cadre de Partenariat (CCP) (en conformité avec l'article 163 des modalités d'exécution du Règlement financier) et par les agences des Nations Unies sur la base de l'Accord cadre administratif et financier (FAFA) du 29 avril 2003. Les normes et critères établis dans le Contrat Cadre de Partenariat standard d'ECHO auquel les ONG et les organisations internationales doivent adhérer, ainsi que les procédures et critères nécessaires pour devenir partenaire sont disponibles à l'adresse suivante :

http://europa.eu.int/comm/echo/partners/index_fr.htm

lesquels il peut y avoir des besoins spécifiques pour combler un vide dans la couverture de besoins humanitaires ciblés.

La contribution financière de la DG ECHO servira à soutenir le processus de retour et de réinstallation des réfugiés et des déplacés encore dans les camps, et à améliorer l'accès aux services de base dans les zones prioritaires (eau et assainissement, soins de santé, protection, abris et sécurité et rétablissement d'activités productives). Les activités principales permettant d'atteindre les objectifs spécifiques sont :

Activités liées à l'objectif spécifique 1

- Fournir des soins de santé primaires et secondaires gratuits et maintenir un suivi de la malnutrition dans les structures de santé;
- Maintenir une capacité de réaction d'urgence en cas d'épidémies ;
- Former les bénéficiaires aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'alimentation, et formation « sur le tas » du personnel local ;
- Promouvoir la prévention des violences sexuelles et les prophylaxies post exposition ;
- Promouvoir la diffusion d'équipements frigorifiques standard avec le soutien technique d'UNICEF ;
- Réhabiliter et/ou construire des puits et des forages équipés de pompes à main, ainsi que des latrines dans les lieux publics ou des latrines familiales comme prototype communautaire ;
- Promouvoir l'hygiène de base afin de réduire l'incidence des maladies hydriques, ainsi que l'approche communautaire ;
- Effectuer des distributions ciblées de produits non alimentaires et d'abris familiaux ;
- Effectuer des distributions ciblées d'outils et de semences et promouvoir les activités génératrices de revenus ;
- Promouvoir dans les interventions, la protection des personnes vulnérables affectées par les conséquences du conflit et par les déplacements ;
- Transporter les plus vulnérables vers leurs zones d'origine et les accompagner dans leur réinstallation ;
- Promouvoir la coordination entre les partenaires humanitaires ;
- Promouvoir de façon ad hoc la fermeture et/ou la consolidation des camps de déplacés internes ;

Activités liées à l'objectif spécifique 2

- Soutenir le processus de rapatriement des réfugiés libériens vers le Libéria et des déplacés internes, englobant toutes les étapes depuis l'enregistrement, le transport, la protection, la distribution de produits alimentaires et non alimentaires, l'accompagnement et la réinstallation au point final de retour;
- Favoriser la coordination entre les différents partenaires impliqués dans le processus de retour.

Activités liées à l'objectif spécifique 3

Afin de maximiser l'impact de l'aide humanitaire sur les victimes, la Commission maintiendra un dispositif la DG ECHO situé à Monrovia. Ce dispositif analysera les

propositions de projets, coordonnera et suivra la mise en oeuvre des opérations humanitaires financées par la Commission. Le dispositif fournira une assistance technique et la logistique nécessaire à la réalisation de ses tâches.

4.6 Durée de la décision

La durée de mise en oeuvre de la présente décision sera de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2006. Les opérations humanitaires financées dans le cadre de la présente décision doivent être mises en oeuvre endéans ladite période.

Les dépenses engagées dans le cadre de la présente décision sont éligibles à compter du 1^{er} janvier 2006.

Si la mise en oeuvre des actions envisagées dans la présente décision est suspendue pour cause de *force majeure* ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en considération dans le calcul de la durée de la décision.

En fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, la Commission se réserve le droit de résilier les conventions signées avec les organisations humanitaires en charge de la mise en oeuvre lorsque la suspension des activités s'étend sur une période de plus d'un tiers du total de la durée prévue de l'action. La procédure prévue à cet égard dans les conditions générales de la convention spécifique sera appliquée.

4.7 Montant de la décision et matrice de programmation stratégique

4.7.1 Montant total de la décision : 16.400.000 EUR

4.7.2. MATRICE DE PROGRAMMATION STRATEGIQUE POUR LE PLAN GLOBAL

Objectif principal	<i>La souffrance des populations libériennes affectées par le conflit est soulagée par une aide intégrée et une assistance au retour.</i>				
Objectifs spécifiques	Montants alloués (EUR)	Zone géographique d'opération	Activités proposées	Résultats escomptés / indicateurs	Partenaires potentiels
<p>Objectif spécifique 1: Les personnes retournant dans leur comté d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes les plus vulnérables ainsi que les populations résidentes reçoivent une aide intégrée post urgence.</p>	<p>12.500.000</p>	<p>Libéria: Priorité 1 Lofa, Nimba, Montserrado – Priorité 2 Bomi, Bong, Grand Cape Mount, Gbarpolu et Maryland – Priorité 3, les 7 autres comtés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soins de santé primaires et secondaires ; - Suivi nutritionnel ; - Capacité de réaction d'urgence en cas d'épidémies ; - Hygiène et formation; - Violences sexuelles; - Eau et équipements sanitaires ; - Produits non alimentaires et abris ; - Sécurité alimentaire ; - Vulnérabilité des personnes affectées par le conflit et par les déplacements ; - Coordination; - Camps de déplacés internes ; 	<ul style="list-style-type: none"> Estimation du nombre minimum de bénéficiaires directs : 1.500.000 - Fonctionnement du système de santé primaire et secondaire (recul de la morbidité et mortalité) ; - Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition ; - Amélioration de l'accès à l'eau potable, aux structures d'assainissement et à l'hygiène (recul des maladies transmissibles liées à l'eau) ; - Fourniture d'équipements conformes aux normes minimales ; - Personnel formés aux différentes activités - Mécanismes de coordination effectifs - Réduction de la vulnérabilité alimentaire et relance d'activités agricoles (recul de la dépendance alimentaire) ; - Transport et réinstallation des plus vulnérables (nombre de vulnérables réinstallés); - Fermeture et/ou consolidation des camps de déplacés internes (nombre de déplacés dans les camps) ; 	<p>ACF – FRA, ADRA-DK, CONCERN WORLDWIDE, CORDAID, CROIX-ROUGE, CICR-ICRC – CH, DIAKONIE, DRC, GAA, IOM, IRC – UK, MDM – FRA, MERLIN, MSF – BEL, MSF – CHE, MSF – ESP, MSF – NLD, NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL, OXFAM – UK, PMU INTERLIFE, PREMIERE URGENCE, SAVE THE CHILDREN – UK, SOLIDARITES, TEARFUND – UK, UN - FAO-I, UN - UNICEF – BEL, UN – UNOCHA, WHO, OMS</p>

Objectif spécifique 2: Les réfugiés libériens et les personnes déplacées sont assistés dans leur retour et leur réinstallation.	3.500.000	Libéria	- Rapatriement et réinstallation des réfugiés - Retour de déplacés internes assistés par le UNHCR - Coordination	Estimation du nombre minimum de bénéficiaires directs : 150.000 - Retour et réinstallation des réfugiés dans leur zone d'origine (nombre de réfugiés retournés et réinstallés); - Enregistrement des/fourniture d'une aide aux personnes réfugiées/déplacées (nombre de personnes assistées)	IOM, UN – UNHCR-BEL, UN - WFP-B, UN - WFP-PAM
Objectif spécifique 3: Les capacités d'évaluation des besoins humanitaires, de mise en oeuvre de réponses coordonnées et de suivi des opérations humanitaires financées par la Commission au Libéria sont maintenues sur le terrain.	175.000	Libéria	- Assistance technique	- Suivi régulier des opérations (au moins une visite terrain pour chaque contrat en cours) ; - Régularité des rapports/gestion administrative des contrats ;	
Evaluation des risques	<i>Toute nouvelle détérioration de la situation en Guinée et/ou l'escalade des hostilités en Côte d'Ivoire ont une incidence négative sur le Libéria - La dégradation des infrastructures routières rend l'accès et la mise en œuvre des opérations humanitaires difficiles – Le manque d'aide post crise limite l'incidence des opérations humanitaires et le lien avec le développement – De l'acceptation des résultats des élections présidentielles et législatives par les ex forces combattantes dépendra la sécurité future du Libéria – Le manque d'engagement de la future équipe gouvernementale dans la lutte contre la corruption et dans l'éradication de la cause principale du conflit (accès aux ressources naturelles) compromettra tous les efforts de développement..</i>				
Suppositions	<i>Stabilité et sécurité au Libéria suite aux élections – Processus de paix en Côte d'Ivoire et stabilité dans la région – Engagement à long terme de la communauté internationale – Mise en œuvre et résultats positifs du GEMAP.</i>				
Réserve	225.000				
Coût total	16.400.000				

5. EVALUATION

En application de l'article 18 du Règlement (CE) No.1257/96 du Conseil du 20 Juin 1996 concernant l'aide humanitaire, la Commission est appelée à "procéder régulièrement à des évaluations d'actions d'aide humanitaire financées par la Commission en vue d'établir si les objectifs visés par ces actions ont été atteints et en vue de fournir des lignes directrices pour améliorer l'efficacité des actions futures". Ces évaluations sont structurées et organisées à partir de thèmes globaux et horizontaux faisant partie de la stratégie annuelle d'DG ECHO tels que les questions relatives aux enfants, la sécurité des travailleurs humanitaires, le respect des droits de l'homme, les questions de genre. Chaque année, un Programme d'évaluation indicatif est établi après un processus de consultation. Ce programme est flexible et peut être adapté pour y inclure des évaluations non prévues dans le programme initial, en réponse à des événements particuliers ou à des circonstances changeantes. De plus amples informations peuvent être obtenues sur :

http://europa.eu.int/comm/DG ECHO/evaluation/index_fr.htm

6. IMPACT BUDGETAIRE ARTICLE 23 02 01

-	CE (EUR)
Crédits d'engagements initiaux disponibles pour 2006	478.000.000
Budgets supplémentaires	-
Transferts	-
Total crédits disponibles	-
Total exécuté à la date du ...	-
Reste disponible	-
Montant total de la décision	16.400.000

7. ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques concernant la situation humanitaire


Annexe 2 : Carte du pays et localisation des opérations de la DG ECHO

Annexe 3 : Liste des précédentes opérations de la DG ECHO

Annexe 4 : Aide des autres donateurs

Annexe 5 : liste des abréviations

Annexe 1: Statistiques concernant la situation humanitaire

Summary of all collected data										
 A 2006 <small>EUROPEAN COMMISSION</small>	World Factbook 2005 CIA Total Population (Estimation of 2004 or earlier)	HDR 2005 UNDP Human Development Index HDI (177)	HDR 2005 UNDP Human Development Index HDI (177)	HDR 2005 UNDP Human Development Index HDI (177)	HDR 2005 UNDP Human Poverty Index HPI-1 (95)	HDR 2005 UNDP Human Poverty Index HPI-1 (95)	HIK 2005 Conflicts	UNHCR June 05 Refugees	USCR - World Refugee 2005 IDPs	Refugees + IDPs combined / population
	Survey Indications		2002	2002				1995-2005	12 / 2004	2004
Countries - GNA 2006	[Number]	UNDP value	UNDP Rank	GNA HDI Score	UNDP value *****	UNDP Rank	GNA Conflicts score	Number	Number max	Number
Cote d'Ivoire	17.298.040	0,42	163	3	41,9	84	3	72088	800000	5,04%
Guinea	9.467.866	0,466	156	3	45,3	x	2	139252		2,34%
Liberia	1.867.035	x	x	x	39,7	x	2	15172		7,78%
	IDP + REF / Total population	UNICEF 2005: % of Children under WEIGHT (age <5)	UNICEF 2005: % of Child mortality (age <5)	UNICEF 2005: % of Child mortality (age <5)	OECD net ODA / Capita	OECD net ODA / Capita				
		1995-2003	2003	2003						
	GNA IDP + Ref Score	GNA UndW score	[%]	GNA Mort score	[US \$ / cap]	GNA ODA score				
Cote d'Ivoire	6	1	192	2	86	2				
Guinea	5	2	160	1	81	3				
Liberia	6	3	235	3	106	2				
	Key:									
high need	3									
medium need	2									
low need	1									
no need	0									
no relevance or no data	x or -9999									





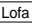
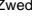
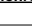
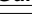
EUROPEAN COMMISSION



Humanitarian Aid

Liberia - areas of priority for ECHO in 2006

Legend :

-  Area of first priority
-  Area of second priority
-  Area of third priority
-  IDP camps
-  Lofa county
-  Zwedru capital of county
-  Monrovia capital of country
-  Guinea country

0 km 20 km 40 km



Annexe 4 : Aide des autres donateurs

Donateurs au LIBERIA les 12 derniers mois					
1. Etats Membres UE (*)		2. Commission Européenne		3. Autres	
	EUR		EUR		EUR
Allemagne	3.778.344	DG ECHO	20.260.000	State/PRM	21.680.00
Autriche		Autres services	27.100.000	OFDA	7.466.000
Belgique				Food For peace	17.304.000
Chypre				USAID/OTI	8.076.000
Danemark	2.015.134			Japon	14.000.000
Espagne				Canada	5.630.000
Estonie				Privé	4.520.000
Finlande	950.000			Suisse	2.870.000
France				Norvège	1.880.000
Grèce				Venezuela	1.150.000
Hongrie				Turquie	770.000
Irlande	2.844.179				
Italie					
Lettonie					
Lituanie					
Luxembourg					
Malte					
Pays-bas	5.134.247				
Pologne					
Portugal					
Republique tcheque					
Royaume uni	5.625.746				
Slovaquie					
Slovenie					
Suede	10.134.350				
Sous-total	30.482.000	Sous-total	47.360.000	Sous-total	85.346.000
		Total	163.188.000		

Date : 10/10/2005

(*) Source : DG ECHO 14 Points reports. <https://hac.cec.eu.int>

Cellules vides : pas d'informations ou aucune contribution.

Annexe 5 : liste des abréviations

ACF	Action Contre La Faim
ADRA-DK	Adventist Development and Relief Agency - Danemark
AIDCO	Office d'Aide de la Commission Européenne
CAP	Processus d'Appel Consolidé
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CORDAID	Catholic Organization for Relief and Development Aid – Pays-Bas
DG DEV	Direction Générale du Développement de la Commission Européenne
DRC	Danish Refugee Council
ECHO	Direction Générale à l'Aide Humanitaire de la Commission européenne
ECOWAS	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation
GAA	German Agro Action
GBV	Violences Basées sur le Genre
GEMAP	Programme d'Assistance à la Gestion Gouvernementale et Economique
GOL	Gouvernement du Libéria
HCS	Section de Coordination Humanitaire de UNMIL
ICGL	Groupe de Contact International pour le Libéria
IOM	Office des Migrations Internationales
IRC	International Rescue Committee
LRRD	Lien entre l'Urgence, la Réhabilitation et le Développement
LURD	Liberian United for Reconciliation and Democracy
MDM	Médecins du Monde
MODEL	Movement for Democracy in Liberia
MSF	Médecins Sans Frontières
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
NFI	Articles non alimentaires
NTGL	Gouvernement Libérien de transition Nationale
OCHA	Office des Nations Unies pour la Coordination Humanitaire
OFDA	Office of United States Foreign Disaster Assistance
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDI	Personnes Déplacées Internes
SCF	Save the Children Fund
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNMIL	Mission des nations Unies pour le Libéria
WVI	World Vision International

DÉCISION DE LA COMMISSION
du
relative au financement d'opérations humanitaires sur le budget général de l'Union
européenne au
LIBERIA

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

Vu le traité instituant la Communauté européenne,
Vu le règlement (CE) No.1257/96 du 20 juin 1996 concernant l'aide Humanitaire¹, et en particulier son article 15, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le Libéria a été profondément affecté par un conflit interne déclenché à la fin des années 80, qui a duré 14 ans et qui a causé la mort de plus de 250.000 personnes.

(2) Ces conflits ont entraîné la fuite de plus de 350.000 libériens qui se sont réfugiés dans les pays de la région.

(3) Ces conflits ont également donné lieu à des déplacements internes de plus de 500.000 personnes.

(4) Les années de guerre et les déplacements de population ont totalement privé la population des services de base qui ont été pillés, détruits ou abandonnés, ce qui engendre des taux élevés de morbidité et de mortalité, et ralentit le retour des libériens dans leur zone d'origine.

(5) Afin de maximiser l'impact de l'aide humanitaire sur les victimes, il est nécessaire de maintenir une assistance technique sur le terrain.

(6) Une évaluation de la situation humanitaire a conclu que les opérations d'aide humanitaire devraient être financées par l'Union européenne pour une période de 18 mois.

(7) Il est estimé qu'un montant de 16.400.000 EUR provenant de la ligne budgétaire 23 02 01 du budget général de l'Union européenne est nécessaire pour fournir une assistance humanitaire à plus de 1.650.000 personnes vulnérables, en tenant compte du budget disponible, des interventions des autres donateurs et d'autres facteurs.

(8) La présente décision constitue une décision financière au sens de l'Article 75 du règlement financier (EC Euratom) No 1605/2002², de l'Article 90 des modalités d'exécution du Règlement financier fixées par le règlement (EC, Euratom) No 2342/2002³ amendées par le règlement (EC, Euratom) No 1261/2005⁴, et de l'Article 15 du Règlement interne sur la mise en œuvre du budget général de la CE⁵.

¹ OJ L 163, 2.7.1996, p. 1-6

² OJ L 248, 16.9.2002, p. 1

³ OJ L 357, 31.12.2002, p. 1

⁴ OJ L 201, 2.8.2005, p. 3

⁵ Décision de la Commission du 15.3.2005, SEC (2005) 310

(9) Conformément à l'article 17, paragraphe 3 du Règlement (CE) No.1257/96 du 20 juin 1996, le Comité d'Aide Humanitaire a donné un avis favorable le 15 Décembre 2005.

DECIDE :

Article premier

1. Conformément aux objectifs et orientations générales de l'aide humanitaire, la Commission approuve par la présente un montant total de **16.400.000 EUR** du Plan Global en faveur d'opérations d'Aide humanitaire aux populations vulnérables du Libéria au titre de la ligne budgétaire 23 02 01 du budget 2006 de l'Union européenne.

2. Conformément aux articles 2 et 4 du Règlement du Conseil (EC) No.1257/96, les opérations humanitaires seront mises en oeuvre dans le cadre des objectifs spécifiques suivants :

- Les personnes retournant dans leur comté d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes les plus vulnérables ainsi que les populations résidentes reçoivent une aide intégrée post urgence.

- Les réfugiés libériens et les personnes déplacées sont assistés dans leur retour et leur réinstallation.

- Les capacités d'évaluation des besoins humanitaires, de mise en oeuvre de réponses coordonnées et de suivi des opérations humanitaires financées par la Commission au Libéria sont maintenues sur le terrain.

Les montants alloués à chacun de ces objectifs sont énumérés dans l'annexe à la présente décision.

Article 2

Sans préjuger du recours à la réserve, la Commission peut, si la situation humanitaire le justifie, réaffecter les niveaux de financement établis pour l'un des objectifs spécifiques précisés à l'article premier, paragraphe 2, à un autre objectif mentionné, pour autant que le montant réaffecté représente moins de 20% du montant global de la présente décision et ne dépasse pas 2 millions EUR.

Article 3

1. La durée de mise en oeuvre de cette décision doit être une période maximum de 18 mois, commençant le 1^{er} janvier 2006.

2. Les dépenses engagées dans le cadre de la présente décision sont éligibles à compter du 1^{er} janvier 2006.

3. Si les actions envisagées dans la présente décision sont suspendues pour cause de *force majeure* ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en considération dans le calcul de la durée de mise en oeuvre de la présente décision.

Article 4

1. Le montant de 16.400.000 EUR sera fonction de la disponibilité des fonds nécessaires dans le cadre du budget général 2006 de l'Union européenne.

2. La présente décision prend effet à la date de son adoption.

Fait à Bruxelles,

Pour la Commission

Membre de la Commission

Annexe : Ventilation des montants alloués par objectif spécifique

Objectifs spécifiques	Montant alloué par objectif spécifique (EUR)
Les personnes retournant dans leur comté d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes les plus vulnérables ainsi que les populations résidentes reçoivent une aide intégrée post urgence.	12.500.000
Les réfugiés libériens et les personnes déplacées sont assistés dans leur retour et leur réinstallation.	3.500.000
Les capacités d'évaluation des besoins humanitaires, de mise en oeuvre de réponses coordonnées et de suivi des opérations humanitaires financées par la Commission au Libéria sont maintenues sur le terrain.	150.000
Réserve	250.000
TOTAL	16.400.000